

**MINISTÈRE DE LA RÉGION DE  
BRUXELLES-CAPITALE  
Monsieur Fr. TIMMERMANS  
Fonctionnaire délégué  
B.D.U. – Direction de l’Urbanisme  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80 / bte 1  
**B – 1035 BRUXELLES****

V/réf. : 09/pfd/498350  
N/réf. : AVL/KD/XL-2.495/s.556  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Fonctionnaire délégué,

**Objet : IXELLES. Rue Gray, 160. Transformation d’une maison unifamiliale en deux logements.**  
**Demande de permis d’urbanisme. Avis de la CRMS.**  
*(Dossier traité par M. M. Briard)*

En réponse à votre lettre du 16 juin 2014, en référence, reçue le 16 juin, votre demande a été portée à l’ordre du jour de la séance de la CRMS du 25 juin 2014.

La demande concerne un bien qui date d’avant 1932 et qui jouxte le mur aveugle de la piscine communale classée sise rue de la Natation, 10.

Elle vise la transformation d’une maison unifamiliale mitoyenne en un immeuble de deux logements. Cette transformation implique l’ajout de trois velux en toiture arrière et de deux en toiture avant, la modification des baies avec remplacement des châssis en façade arrière, ainsi que l’ajout d’une annexe au niveau du rez-de-chaussée et le rehaussement du mur mitoyen.

A l’examen du dossier, il apparaît que ces interventions n’auraient pas d’impact sur l’édifice classé. La CRMS demande toutefois de soigner le traitement et la mise en œuvre du rehaussement du mur mitoyen.

S’il y a lieu, la DMS formulera, en commission de concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Monsieur le Fonctionnaire délégué, l’expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. VAN DESSEL  
Vice-Président

c.c. : - B.D.U. – D.M.S. : Mme O. Goossens ;  
- B.D.U. – D.U. : M. M. Briard.